

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin juillet 2019

	juin-19	juil-19 *	Cumul de janvier à juillet		année 2018
			2019 *	2018	
Dossiers déposés	11 405	12 964	90 030	101 681	162 936
Décisions de recevabilité par les commissions	12 349	13 928	84 036	90 751	154 861
- Dossiers recevables	11 726	13 222	79 751	85 763	146 353
- Dossiers irrecevables (A)	623	706	4 285	4 988	8 508
Mesures de rétablissement personnel (B)	7 093	6 521	35 751	46 912	79 282
- Mesures imposées suite RP sans LJ	7 018	6 424	34 873	45 700	77 287
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	75	97	878	1 212	1 995
Mesures de réaménagement des dettes (C)	5 855	7 250	40 610	49 268	85 997
- Plans conventionnels conclus	669	976	6 777	8 323	14 312
• dont plans d'attente	359	554	3 789	2 524	5 612
- Mesures avec ou sans effacement	5 186	6 274	33 833	40 945	71 685
• dont mesures d'attente	941	1 149	6 164	11 374	17 064
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non-accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture de mesures)	755	868	5 658	7 613	12 312
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	14 326	15 345	86 304	108 781	186 099
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers recevables par le juge (en nombre)	102	55	708	1 173	1 600

* provisoire

En juillet 2019, les commissions ont été saisies de 12 964 situations de surendettement et en ont traité 15 345 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions a diminué de 11,5 % sur les sept premiers mois 2019 par rapport aux sept premiers mois 2018 (90 030 dossiers contre 101 681).

Fin avril 2019, 70 238 redépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 14% par rapport aux 12 mois précédents. Dans le même temps, le nombre de primodépôts a reculé de 7,7 %.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

